



**Bonne nouvelle en cette Journée mondiale de l'environnement :
appui important à un projet d'aire protégée de 115 000 ha en Outaouais**

Montréal, le 5 juin 2020 – C'est avec enthousiasme que le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) souligne l'apport du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) et de leur partenaire, la Société pour la nature et les parcs – Section Vallée de l'Outaouais (SNAP-VO) en faveur de la biodiversité en Outaouais.

De fait, grâce au soutien du gouvernement du Canada, une somme de 300 000 \$ viendra bonifier les activités menées par le CREDDO et SNAP-VO afin de créer une aire protégée de 115 000 hectares dans les bassins hydrographiques des rivières Noire et Coulonge dans l'ouest du Québec, une initiative du Gouvernement du Québec.

La superficie d'aires protégées en milieu terrestre et eau douce au Québec n'atteint encore que 10,70 % de son territoire, tandis que la région de l'Outaouais se situe bien en dessous, à 6,62 %. En augmentant la superficie de cette aire protégée de 3,37 % en Outaouais, cela permettra d'atteindre une superficie de 9,99 %.

«Ce projet de concertation démontre bien la contribution que les conseils régionaux de l'environnement du Québec sont en mesure d'apporter pour soutenir le gouvernement du Québec pour l'attente de la cible de 17 % d'aires protégées», déclare Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

«Ce projet représente un gain remarquable pour la conservation au Québec en raison de la biodiversité exceptionnellement riche et diversifiée de la région et des défis que représente la création d'une aire protégée dans le sud de la province», ajoute Luce Balthazar, directrice du CRE du Bas-St-Laurent et responsable du comité Biodiversité et aires protégées du RNCREQ.

Un projet qui va dans le même sens que les positions du RNCREQ

Le RNCREQ se réjouit des sommes investies par le gouvernement du Canada pour le projet de création d'une aire protégée de 115 000 hectares. Bien que plusieurs aires protégées soient présentes dans le sud du Québec, celles-ci sont souvent de petites dimensions et subissent de fortes pressions anthropiques liées à l'urbanisation. Ce projet est un pas dans la bonne direction pour atteindre l'objectif de protéger 17 % du territoire terrestre et des eaux intérieures tout en augmentant la superficie d'aires protégées dans le sud du Québec.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Marie Chatard

514 861-7022 poste 3524

marie.chatard@rncreq.org